PROCÈS-VERBAL N°2

COMMISSION RÉGIONALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

Réunion du : **À :**	**9 novembre 2021** **14h00 à la Ligue Centre Val de Loire**
Présidence :	**M. Alain DESOEUVRES**
Présents :	**MM. Jean-Claude CLOUVET (18), Jean-Claude BAYARRI (28), Patrick CHAMPAGNAT (36), Bernard FREULON (37), Maurice FOURNILLON (41), Eric JOUBERT (45) et Guy MALBRAND**
Assistent à la séance :	**Mme Cindie HUDE, Référente administrative** **MM. Jean-Paul MARCHAL (gestion FAFA) – J.C MARTINIERE (37)**

☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Glossaire :
CFTIS : Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives
CRTIS : Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives
AOP : Arrêté d'Ouverture au Public
PV CDS : Procès-Verbal de la Commission de Sécurité
SYN : terrain synthétique

INFOS :

Les présents « classements Ed 2021» proposés par la CRTIS ce jour, deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la CFTIS après vérification et confirmation.

POUR LES EQUIPEMENTS CLASSES DE T1 A T3, PENSEZ :
Un PV d'essais de conformité des exigences de performance sportive, de sécurité et de durabilité de la pelouse (Art 3.2.6 – Ed 2021) sera exigé au plus tard pour la confirmation quinquennale

A TOUS LES DISTRICTS DE LA LIGUE CENTRE-VAL DE LOIRE DE FOOTBALL :
La CRTIS rappelle qu'une surface de 2,50 m de largeur appelée « zone de Sécurité » en périphérie de toute l'aire de jeu est obligatoire (article 3.3 - Ed 2021)

RETOUR CFTIS pour classements validés

PV n°2 CFTIS

- **BALLAN MIRE - COMPLEXE SPORTIF DE LA HAYE N° 1 - NNI 370180101**

Elle constate la non-conformité mineure suivante :

- Les bancs de touche joueurs devront mesurer 7,5 m de longueur.

Au regard de l'élément transmis, la C.F.T.I.S. prononce un classement de cette installation en Niveau T2 jusqu'au 30/09/2026, sous réserve de la levée de la non-conformité citée avant le 31/12/2021.

- **BOURGES - STADE YVES DU MANOIR 1 - NNI 180330201**

Elle constate les non-conformités mineures suivantes :

- La hauteur sous la barre transversale des buts doit être mise en conformité (2,44 m).
- Les buts A8 doivent être mis en configuration règlementaire par rapport à la ligne de touche.

Au regard des éléments transmis, la C.F.T.I.S. prononce un classement de cette installation en Niveau T3 SYN jusqu'au 28/08/2026, sous réserve de la levée des non-conformités citées avant le 31/12/2021.

- **BOURGES - STADE LA SENTE AUX LOUPS - NNI 180330801**

- Tests in situ du 25/07/2021.

Au regard de l'élément transmis, la C.F.T.I.S. prononce un classement de cette installation en Niveau T5 SYN jusqu'au 14/08/2030

- **CHARTRES – STADE JACQUES COUVRET 1 – NNI 280850101**

La C.F.T.I.S confirme le classement de l'éclairage de cette installation en niveau E4 jusqu'au 30/09/2022.

- **CHATEAUROUX – STADE GASTON PETIT – NNI 360440101**

La C.F.T.I.S confirme le classement de l'éclairage de cette installation en niveau E3 jusqu'au 30/09/2022.

PV N°3 CFTIS

- **TOURS - STADE DU DANEMARK - NNI 372610201**

La C.F.T.I.S. prononce un classement de cette installation en Niveau T3 SYN jusqu'au 20/11/2026, sous réserve de la levée de la non-conformité citée (Tunnel) avant le 31/12/2021.

- **TOURS - STADE DE LA VALLÉE DU CHER 10 - NNI 372610110**

La C.F.T.I.S. prononce un classement de cette installation en Niveau T4 SYN jusqu'au 08/10/2026.

- **ORLEANS - COMPLEXE SPORTIF DE LA SOURCE - NNI 4523499**

La C.F.T.I.S. prononce un classement de cette installation en Niveau Futsal 2 jusqu'au 28/10/2031.

District du Cher

1. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON NATUREL
1.2 Confirmations de niveau de classement

- **NANCAY – STADE DES VEIGNES – NNI 181590101**

Cette installation était classée en Niveau 5 (Ed 2014) jusqu'au 14/12/2021.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en T4 du 10/09/2021.

- Rapport de visite de Mrs Chabance et Turpin du 10/09/2021

Au regard des documents transmis, la CRTIS confirme le classement de cette installation en niveau T4 jusqu'au 14/12/2031 sous réserve de fournir un AOP ou une AAC avant le 28/02/2022

- **SAINT GERMAIN DU PUY – STADE HENRI LUQUET – NNI 182130101**

Cette installation était classée en Niveau 5 (Ed 2014) jusqu'au 24/04/2022.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en T4 du 13/09/2021.

- Rapport de visite de Mrs Clouvet et Richard du 13/09/2021

Au regard des documents transmis, la CRTIS confirme le classement de cette installation en niveau T4 jusqu'au 24/04/2032

8. AFFAIRES DIVERSES

- **Reçu tableau des migrations – remerciements**

10. RAPPORTS D'ARBITRE OU DE DÉLÉGUÉ

- **MAIL DU DISTRICT suite à un RAPPORT D'UN CONTROLEUR D'ARBITRE concernant le STADE DE LA ROTTEE 1 à BOURGES – NNI 180330301**

Pour rappel :

- **Cet équipement est retiré des classements depuis 2011 pour diverses raisons. Il est de ce fait interdit à toutes compétitions officielles, tous niveaux confondus à ce jour – courrier au propriétaire en date du 14/10/2021**
- **Transmis à la Commission des Championnats du CHER pour application.**

District de l'Eure-et-Loir

1. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON NATUREL
1.1 Classements initiaux

- **CHARTRES – STADE JEAN GALLET 3 – NNI 280650103**

Cette installation n'est pas classée.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en T5 du 08/09/2021.

- Contrôle de Mr Bayarri du 08/09/2021
- **Fournir plan des vestiaires avec attribution par aire de jeu.**

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en niveau T7 jusqu'au 09/11/2031 sous réserve du document demandé avant le 30/12/2021.

- **ST LUBIN DES JONCHERETS – STADE DE LA LEU 2 – NNI 283480202**

Cette installation n'est pas classée.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en niveau A11 du 07/09/2020.

- Contrôle de Mr Roujolle du 07/09/2020 pour gestion Ligue du Centre

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en niveau T7 jusqu'au 07/09/2030

- **ST LUBIN DES JONCHERETS – STADE DE LA LEU 3 – NNI 283480203**

Cette installation n'est pas classée.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en niveau A8 du 07/09/2020.

- Contrôle de Mr Roujolle du 07/09/2020 pour gestion Ligue du Centre

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en A8 jusqu'au 07/09/2030

1.2 Confirmations de niveau de classement

- **DROUE – STADE ALAIN LALLIOT – NNI 410750101**

Cette installation était classée en Niveau 6 (Ed 2014) jusqu'au 30/06/2021.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en T5 du 16/09/2021.

- Contrôle de Mr Hacault du 16/09/2021

Au regard des documents transmis, la CRTIS confirme le classement de cette installation en niveau T5 jusqu'au 30/06/2031

8. AFFAIRES DIVERSES

- **MARBOUE – STADE CHARLES REILLE – NNI 282330101**

Cette installation est classée en T6 jusqu'au 24/08/2030.

- Rapport de visite de Mrs Bichette et Bayarri sur un projet de réfection de la pelouse.

La CRTIS propose une étude de mise à 105 x 68 de l'aire de jeu suite à la lecture de ce rapport (main courante et bancs à revoir).

- **DREUX – STADE DES ORIELS 1 – NNI 281340301**

Cette installation est classée en Niveau T6 jusqu'au 16/12/2024.

- Contrôle de Mr Bayarri du 29/06/2021 confirmant ce niveau.
- **Devient STADE MOHAMED ZGOUD**

Au regard des documents transmis, la CRTIS maintient le classement de cette installation en niveau T6.

- **ST LUBIN DES JONCHERETS – STADE DE LA LEU 1 – NNI 283480201**

Cette installation est classée en Niveau T5 jusqu'au 07/09/2030.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en niveau 6 du 07/09/2020.

- Contrôle de Mr Roujolle de la Ligue Normandie du 07/09/2020 pour gestion Ligue du Centre / Val de Loire

Au regard des documents transmis, la CRTIS maintient le classement de cette installation en T5.

9. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

9.1 Classements initiaux

- **CHARTRES – GYMNASE DE LA MADELEINE – NNI 280859902**

Cet éclairage n'est pas classé.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement en niveau EFutsal 3 du 23/09/2021.
Au regard des éléments transmis par la CDTIS faisant suite à la visite de Mr Demay du 23/09/2021 :

- Eclairement moyen horizontal : 924 lux
- Facteur d'uniformité : 0,71
- Rapport Emini/Emax : 0,54

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cette installation en niveau EFutsal 3 jusqu'au 09/11/2025.

- **BEVILLE LE COMTE – STADE CLAUDE CHEVALLIER – NNI 280390101**

Cet éclairage n'est pas classé.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement en niveau E6 du 05/10/2021.
Au regard des éléments transmis par la CDTIS faisant suite à la visite de Mrs Bayarri et Demay du 05/10/2021 :

- Eclairement moyen horizontal : 130 lux (neuf > 150 lux mini)
- Facteur d'uniformité : 0,69
- Rapport Emini/Emax : 0,49
- Fournir dossier technique photométrique + H mâts

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS proposera le classement de cette installation en niveau E7 ou E6 jusqu'au 09/11/2023 sous réserve de la pièce demandée avant le 30/12 /2021.

- **NOGENT LE ROTROU – COMPLEXE SPORTIF ROBERT HUWART 2 – NNI 282800102**

Cet éclairage n'est pas classé.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E5 LED du 18/10/2021.
Au regard des éléments transmis par la CDTIS faisant suite à la visite de Mr Bayarri du 15/10/2021 :

- Eclairement moyen horizontal : 338 lux
- Facteur d'uniformité : 0,73
- Rapport Emini/Emax : 0,56
- Avis préalable portant sur 250 lux LED du 03/02/2020

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cette installation en niveau E5 LED jusqu'au 09/11/2025

9.2 Confirmations de classement

- **EPERNON – STADE DU CLOSELET 1 – NNI 281400101**

Cet éclairage était classé en Niveau E5 (Ed 2014) jusqu'au 30/06/2021.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E6 du 20/09/2021.
Au regard des éléments transmis par la CDTIS faisant suite à la visite de Mrs Demay et Bayarri du 20/09/2021 :

- Eclairement moyen horizontal : 148 lux
- Facteur d'uniformité : 0,78
- Rapport Emini/Emax : 0,57

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cette installation en niveau E6 jusqu'au 09/11/2023.

- **NOGENT LE ROI – STADE JULES BIGEARD – NNI 282790101**

Cet éclairage était classé en Niveau E5 (Ed 2014) jusqu'au 31/12/2020.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E6 du 20/09/2021.
Au regard des éléments transmis par la CDTIS faisant suite à la visite de Mrs Deshaies et Magnier du 20/09/2021 :

- Eclairement moyen horizontal : 124 lux
- Facteur d'uniformité : 0,47
- Rapport Emini/Emax : 0,22

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cette installation en niveau E7 jusqu'au 09/11/2022.

- **CHARTRES – STADE JACQUES COUVRET 1 – NNI 280850101**

Cet éclairage était classé en Niveau E3 LED (Ed 2014) jusqu'au 30/06/2021.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E3 du 09/09/2021.
Au regard des éléments transmis par la CDTIS faisant suite à la visite de Mr Bayarri du 09/09/2021 :

- Eclairement moyen horizontal : 492 lux
- Facteur d'uniformité : 0,84
- Rapport Emini/Emax : 0,68

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cette installation en niveau E4 LED jusqu'au 09/11/2025

- **LUISANT – STADE CLAUDE DESGROUAS - NNI 282200101**

Cet éclairage était classé en Niveau E5 (Ed 2014) jusqu'au 05/10/2019.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E5 du 23/09/2021.
Au regard des éléments transmis par la CDTIS faisant suite à la visite de Mr Ludwig du 24/09/2021 :

- Eclairement moyen horizontal : 202 lux
- Facteur d'uniformité : 0,7
- Rapport Emini/Emax : 0,56

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cette installation en niveau E5 jusqu'au 09/11/2022.

- **LEVES – COMPLEXE MICHEL CASTAING – NNI 282090101**

Cet éclairage était classé en Niveau E5 (Ed 2014) jusqu'au 19/05/2021.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E6 du 29/09/2021.
Au regard des éléments transmis par la CDTIS faisant suite à la visite de Mrs Demay et Fournier du 29/09/2021 :

- Eclairement moyen horizontal : 146 lux
- Facteur d'uniformité : 0,76
- Rapport Emini/Emax : 0,58

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cette installation en niveau E6 jusqu'au 09/11/2023.

- **GALLARDON – STADE CHAMP DE TIR – NNI 281680101**

Cet éclairage était classé en Niveau E4 (Ed 2014) jusqu'au 31/12/2019.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E5 du 23/09/2021.
Au regard des éléments transmis par la CDTIS faisant suite à la visite de Mr Bayarri du 24/09/2021 :

- Eclairement moyen horizontal : 237 lux
- Facteur d'uniformité : 0,75
- Rapport Emini/Emax : 0,60

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cette installation en niveau E5 jusqu'au 09/11/2022.

- **JOUY – STADE MARCEL JARDE 1 – NNI 282010101**

Cet éclairage était classé en Niveau E5 (Ed 2014) jusqu'au 26/10/2021.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E6 du 12/10/2021.
Au regard des éléments transmis par la CDTIS faisant suite à la visite de Mrs Demay et Fournier du 06/10/2021 :

- Eclairement moyen horizontal : 126 lux
- Facteur d'uniformité : 0,41
- Rapport Emini/Emax : 0,20

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cette installation en niveau E7 jusqu'au 09/11/2023

- **BONNEVAL – COMPLEXE SPORTIF MICHEL ROBIC 1 – NNI 280510101**

Cet éclairage était classé en Niveau E5 (Ed 2014) jusqu'au 16/09/2021.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E6 du 06/10/2021.
Au regard des éléments transmis par la CDTIS faisant suite à la visite de Mrs Demay et Fournier du 06/10/2021 :

- Eclairement moyen horizontal : 128 lux
- Facteur d'uniformité : 0,74
- Rapport Emini/Emax : 0,57

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cette installation en niveau E6 jusqu'au 09/11/2023.

- **BONNEVAL – COMPLEXE SPORTIF MICHEL ROBIC 2 – NNI 280510102**

Cet éclairage était classé en Niveau E5 (Ed 2014) jusqu'au 16/09/2021.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E6 du 06/10/2021.
Au regard des éléments transmis par la CDTIS faisant suite à la visite de Mrs Demay et Fournier du 06/10/2021 :

- Eclairement moyen horizontal : 120 lux (limite E6)
- Facteur d'uniformité : 0,71
- Rapport Emini/Emax : 0,45

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cette installation en niveau E6 jusqu'au 09/11/2023.

- **TERMINIERS – STADE ROGER RENARD – NNI 283820101**

Cet éclairage était classé en Niveau E5 (Ed 2014) jusqu'au 20/11/2020
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E6 du 15/10/2021.
Au regard des éléments transmis par la CDTIS faisant suite à la visite de Mrs Bayarri et Bichette du 15/10/2021 :

- Eclairement moyen horizontal : 164 lux
- Facteur d'uniformité : 0,71
- Rapport Emini/Emax : 0,52

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cette installation en niveau E6 jusqu'au 09/11/2023, une fois l'installation classée

- **LUCE – STADE JEAN BOUDRIE 1 – NNI 282180101**

Cet éclairage était classé en Niveau E3 (Ed 2014) jusqu'au 26/09/2020.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E4 du 15/10/2021.
Au regard des éléments transmis par la CDTIS faisant suite à la visite de Mrs Demay et Fournier du 07/10/2021 :

- Eclairement moyen horizontal : 374 lux
- Facteur d'uniformité : 0,64 (0,7 pour E4)
- Rapport Emini/Emax : 0,50

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cette installation en niveau E5 jusqu'au 09/11/2023.

- **NOGENT LE PHAYE – STADE RAYMOND DEBON – NNI 282780101**

Cet éclairage était classé en Niveau E5 (Ed 2014) jusqu'au 19/06/2021.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E6 du 20/10/2021.
Au regard des éléments transmis par la CDTIS faisant suite à la visite de Mrs Demay et Fournier du 20/10/2021 :

- Eclairement moyen horizontal : 247 lux
- Facteur d'uniformité : 0,63
- Rapport Emini/Emax : 0,41

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cette installation en niveau E5 jusqu'au 09/11/2023.

- **LA LOUPE – STADE MUNICIPAL – NNI 282140101**

Cet éclairage était classé en Niveau E5 (Ed 2014) jusqu'au 18/09/2021.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E7 du 18/10/2021.
Au regard des éléments transmis par la CDTIS faisant suite à la visite de Mr Demay du 18/10/2021 :

- Eclairement moyen horizontal : 136 lux
- Facteur d'uniformité : 0,59 (limite 0,6)
- Rapport Emini/Emax : 0,42

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cette installation en niveau E6 jusqu'au 09/11/2023.

- **MAINVILLIERS – STADE DE LA BILTERIE – NNI 282290102**

Cet éclairage était classé en Niveau E5 jusqu'au 01/02/2021.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E6 du 04/11/2021.
Au regard des éléments transmis par la CDTIS faisant suite à la visite de Mr Demay du 07/10/2021 :

- Eclairement moyen horizontal : 137 lux
- Facteur d'uniformité : 0,74
- Rapport Emini/Emax : 0,55

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cette installation en niveau E6 jusqu'au 09/11/2023

- **TOURY – COMPLEXE SPORTIF - NNI 283910101**

Cet éclairage était classé en Niveau E6 jusqu'au 02/08/2021.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E6 du 21/10/2021.
Au regard des éléments transmis par la CDTIS faisant suite à la visite de Mr Bayarri du 21/10/2021 :

- Eclairement moyen horizontal : 157 lux
- Facteur d'uniformité : 0,78
- Rapport Emini/Emax : 0,59

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cette installation en niveau E6 jusqu'au 09/11/2023

District de l'Indre

1. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON NATUREL

1.2 Confirmations de niveau de classement

- **ARGENTON SUR CREUSE – STADE GEORGES MARANDON – NNI 360060101**

Cette installation était classée en Niveau 5 (Ed 2014) jusqu'au 13/10/2021.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en **T4** du 22/09/2021.

- Contrôle de Mrs Champagnat et Aubard du 22/09/2021.

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en niveau T4 jusqu'au 13/10/2031

- **VILLERS LES ORMES / ST MAUR – STADE MUNICIPAL – NNI 362020201**

Cette installation était classée en Niveau 6 (Ed 2014) jusqu'au 13/10/2021
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en **T5** du 14/10/2021.

- Rapport de visite de Mrs Champagnat et Aubard du 14/10/2021 mentionnant une non-conformité majeure (2m50).

Au regard des documents transmis, La CRTIS suspend le classement de cette installation jusqu'à la levée de non-conformité relevée.

3. RETRAITS DE CLASSEMENT

- **VILLEDIEU SUR INDRE –** STADE LUCIEN BERTHELOT – NNI 362410102
- **LA VERNELLE –** STADE PAULMERY – NNI 362330101
- **CHATEAUROUX –** STADE DE L'ETOILE – NNI 360440801
- **CHATEAUROUX -** STADE GASTON PETIT 2, 3 et 4 – NNI 360440102, 03 et 04

8. AFFAIRES DIVERSES

- **Reçu tableau des migrations – remerciements**

- **ETRECHET – NNI 360710201**

Mail reçu du club en date du 23/10/2021 – Demande de modification de l'intitulé de leur installation :

- **Remplacer « STADE MUNICIPAL » par « STADE DU GYMNASE ».**

La CRTIS prend note de ce changement.

9. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

9.1 Classements initiaux

- **LA CHATRE – STADE LOUIS DESCHIENS 2 – NNI 360460102**

Cet éclairage n'est pas classé.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en niveau E7 LED du 23/09/2021.
Au regard des éléments transmis par la CDTIS faisant suite à la visite de Mrs Champagnat et Naudet du 23/09/2021 :

- ✓ Eclairement moyen horizontal : 137 lux
- ✓ Facteur d'uniformité : 0.69
- ✓ Rapport Emini/Emax : 0,51
- ✓ Attestation signée du maire quant à son utilisation en compétition

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cette installation en niveau E7 LED jusqu'au 09/11/2025.

9.2 Confirmations de classement

- **ST GAULTIER – STADE HENRI BAUBIET - NNI 361920101**

Cet éclairage était classé EFootA11 (Ed 2014) jusqu'au 16/09/2021.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en niveau E7 du 20/09/2021.
Au regard des éléments transmis par la CDTIS faisant suite à la visite de Mrs Champagnat et Naudet du 20/09/2021 :

- Eclairement moyen horizontal : 123 lux
- Facteur d'uniformité : 0.54
- Rapport Emini/Emax : 0,34

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cette installation en niveau E7 jusqu'au 09/11/2023.

- **ECUEIILE – STADE MUNICIPAL – NNI 360690101**

Cet éclairage est classé niveau E5 (Ed 2014) jusqu'au 19/12/2021
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en niveau E6 du 08/10/2021.
Au regard des éléments transmis par la CDTIS faisant suite à la visite de Mrs Champagnat et Aubard du 20/10/2021 :

- Eclairement moyen horizontal : 141 lux
- Facteur d'uniformité : 0.71
- Rapport Emini/Emax : 0,47

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cette installation en niveau E6 jusqu'au 09/11/2023.

- **CLUIS – STADE MUNICIPAL – NNI 360560101**

Cet éclairage est classé niveau E5 (Ed 2014) jusqu'au 19/12/2021
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en niveau E6 du 14/10/2021.
Au regard des éléments transmis par la CDTIS faisant suite à la visite de Mrs Champagnat et Masson du 21/10/2021 :

- Eclairement moyen horizontal : 144 lux
- Facteur d'uniformité : 0.65
- Rapport Emini/Emax : 0,47

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cette installation en niveau E6 jusqu'au 09/11/2023.

- **ARGENTON SUR CREUSE – STADE GEORGES MARANDON – NNI 360060101**

Cet éclairage est classé E5 (Ed 2014) jusqu'au 19/12/2021.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en niveau E6 du 20/09/2021.
Au regard des éléments transmis par la CDTIS faisant suite à la visite de Mrs Champagnat et Naudet du 20/09/2021 :

- Eclairement moyen horizontal : 193 lux
- Facteur d'uniformité : 0.69
- Rapport Emini/Emax : 0,48

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cette installation en niveau E6 jusqu'au 09/11/2023.

- **CUZION – STADE MUNICIPAL – NNI 360620101**

Cet éclairage est classé E5 (Ed 2014) jusqu'au 26/10/2021.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en niveau E6 du 22/09/2021.
Au regard des éléments transmis par la CDTIS faisant suite à la visite de Mrs Champagnat et Naudet du 22/09/2021 :

- Eclairement moyen horizontal : 137 lux
- Facteur d'uniformité : 0.67
- Rapport Emini/Emax : 0,42

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cette installation en niveau E6 jusqu'au 09/11/2023.

- **CHATEAUROUX – CENTRE TECHNIQUE – NNI 360441001**

Cet éclairage est classé E5 (Ed 2014) jusqu'au 13/12/2021.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en niveau E6 du 28/10/2021.
Au regard des éléments transmis par la CDTIS faisant suite à la visite de Mrs Champagnat et Masson du 28/10/2021 :

- Eclairement moyen horizontal : 143 lux
- Facteur d'uniformité : 0.68
- Rapport Emini/Emax : 0,46

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cette installation en niveau E6 jusqu'au 09/11/2023.

1. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON NATUREL

1.1 Classements initiaux

- **LOCHES – STADE MARECHAL LECLERC ANNEXE – NNI 371320102**

Cette installation n'est pas classée.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une demande initial de classement en A8 du 04/10/2021 :

- Contrôle de Mr Freulon du 04/10/2021 (sécurisation vérifiée lors du classement du 0101)

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en A8 jusqu'au 13/10/2031 (date 0101)

- **BOSSAY SUR CLAISE – STADE MUNICIPAL – NNI 370280101**

Cette installation n'était plus classée
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement en T7 du 02/11/2021.

- Rapport de visite effectué par Mr Freulon du 02/11/2021 signalant une non-conformité majeure (zone sécurité moins de 2m50) et des travaux à réaliser
- Cet équipement ne peut être utilisé que par les jeunes (Ecole de foot et U15 max)

Au regard des documents transmis, la CRTIS suspend le classement de cette installation jusqu'à la levée de la non-conformité.

1.2 Confirmations de niveau de classement

- **LOCHES – STADE MARECHAL LECLERC – NNI 371320101**

Cette installation était classée en Niveau 5 (Ed 2014) jusqu'au 13/10/2021, puis mis « en travaux » jusqu'au 30/12/2021 avec installation de repli
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en T4 du 20/10/2021.
Elle constate une contrainte foncière vis-à-vis de la piste d'athlétisme (pelouse à même niveau que la piste, sans bordure) et la mise en conformité des bancs de touche :

- Rapport de visite de Mrs Freulon et Martinière du 26/09/2021

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en niveau T4 jusqu'au 13/10/2031 et transmet à la Commission des Championnats 37.

- **SAVONNIERES – STADE DU BRAY – NNI 372430201**

Cette installation était classée en Niveau 6 (Ed 2014) jusqu'au 14/05/2019.
Dans la migration, cette installation n'était plus classée donc mise en T7 au 01/07/2021.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en T6 du 20/09/2021 :

- Contrôle de Mrs Freulon et Duthiel du 20/09/2021 (Ensemble non clos)

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en niveau T6 jusqu'au 14/05/2029.

- **SAVONNIERES – STADE DU BRAY 2 – NNI 372430202**

Cette installation était classée en Niveau FootA11 (Ed 2014) jusqu'au 14/05/2019.
Dans la migration, cette installation n'était plus classée donc mise en T7 au 01/07/2021.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en T6 du 20/09/2021 :

- Contrôle de Mrs Freulon et Duthiel du 20/09/2021

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en niveau T7 jusqu'au 14/05/2029.

- **SEPMES – STADE MUNICIPAL 2 – NNI 372470102**

Cette installation était classée en FootA11 (Ed 2014) jusqu'au 24/08/2020.
Dans la migration, cette installation n'était plus classée donc mise en T7 au 01/07/2021.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en T6 du 28/09/2021 :

- Contrôle de Mrs Freulon et Duthiel du 28/09/2021

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en niveau T7 jusqu'au 24/08/2030.

- **HUISMES – STADE ROLLAND RAFFAULT – NNI 371180101**

Cette installation était classée en Niveau 6 (Ed 2014) jusqu'au 22/03/2021.
Dans la migration, cette installation n'était plus classée donc mise en T7 au 01/07/2021.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en T6 du 30/09/2021 :

- Contrôle de Mrs Martinière et Duthiel du 30/09/2021
- Fournir plan des vestiaires

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en niveau T6 jusqu'au 22/03/2031.

- **CHANCEAUX SUR CHOISILLE – STADE MUNICIPAL 1 – NNI 370540101**

Cette installation était classée en Niveau 5 (Ed 2014) jusqu'au 06/10/2021.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en T5 du 01/10/2021 :

- Rapport de visite de Mrs Freulon et Martinière du 01/10/2021

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en niveau T5 jusqu'au 06/10/2031.

- **TOURS – STADE DE LA VALLEE DU CHER 10 – 372610110**

Cette installation était classée en Niveau 3SYE (Ed 2014) jusqu'au 08/10/2021.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en T3 du 05/10/2021.

- Rapport de visite effectué par Mrs Desoeuvres, Freulon et Malbrand du 20/10/2021 notifiant un problème de sécurité joueurs, officiels / public dans les zones dites sécurisées
- Tests in situ du 10/03/2021

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en niveau T4SYN et transmet à la CFTIS.

- **TOURS – STADE DU DANEMARK – 372610201**

Cette installation était classée en Niveau 3SYE (Ed 2014) jusqu'au 20/11/2021.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en T3 du 20/10/2021.

- Rapport de visite effectué par Mrs Desoeuvres, Freulon et Malbrand
- Tests in situ du 10/03/2021

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en niveau T3SYN sous réserve des travaux sur la liaison sécurisée vestiaires / aire de jeu et transmet à la CFTIS.

4. DEMANDES D'AVIS PREALABLE
4.6 Sécurisation

- **BALLAN MIRE - COMPLEXE SPORTIF DE LA HAYE N° 1 - NNI 370180101**

Les bancs de touche joueurs devront mesurer 7,5 m de longueur (PV CFTIS n°2 du 30/09/2021)
Reçu demande FAFA pour les bancs le 18/10/2021 signée mairie, club

- ✓ Plan d'implantation – type de bancs

La CRTIS émet un avis favorable fonction des règlements du 01/07/2021 (Art 3.9.5.2 et 3.9.5.3 pour un T2).

8. AFFAIRES DIVERSES

- **Reçu tableau des migrations – remerciements**

- **LIGNIERES DE TOURAINE – STADE JEAN LUC TESSIER – NNI 371280101**

Cette installation est classée en Niveau 6 (Ed 2014) jusqu'au 20/11/2023
Contrôle de Mrs Freulon et Duthiel du 05/10/2021
Au regard des documents transmis, la CRTIS maintient le classement de cette installation en niveau T6 suite à contrôle provisoire FAFA.

- **CHANCEAUX SUR CHOISILLES 2 – STADE Municipal 2 et 3 – NNI 370540102 et 0103**

Ces installations sont classées en Niveau FootA11 jusqu'au 19/03/2024. Dans la migration, ces installations sont confirmées en T7

- Contrôle de Mrs Freulon et Martinièrel du 01/10/2021

Au regard des documents transmis, la CRTIS maintient le classement de ces installations en niveau T7

- **SEPMES – STADE MUNICIPAL – NNI 372470101**

Cette installation est classée en 6 (Ed 2014) jusqu'au 24/08/2030.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la visite de contrôle de classement en T6

- Contrôle de Mrs Freulon et Duthiel du 28/09/2021 qui confirme un ensemble non clos

Au regard des documents transmis, la CRTIS maintient le classement de cette installation en niveau T6

9. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

9.1 Classements initiaux

- **SEPMES – STADE MUNICIPAL – NNI 372470101**

Cet éclairage n'est pas classé.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en niveau E7 du 28/09/2021.
Au regard des éléments transmis par la CDTIS faisant suite à la visite de Mr Freulon du 28/09/2021 :

- Eclairement moyen horizontal : 89 lux (Etudier pour amélioration vers E6)
- Facteur d'uniformité : 0.60
- Rapport Emini/Emax : 0,34

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cette installation en E7 jusqu'au 09/11/2023 sous réserve d'un accord signé du maire quant à son utilisation en compétition ou du dossier technique d'origine avant le 31/12/2021.

- **CORMERY – STADE PIERRE BOURBON 1 – NNI 370830101**

Cet éclairage n'est pas classé.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en niveau E7 du 08/10/2021.
Au regard des éléments transmis par la CDTIS faisant suite à la visite de Mrs Freulon et Martinière du 07/10/2021 :

- Eclairement moyen horizontal : 119 lux (limite pour E6 > 120)
- Facteur d'uniformité : 0,66
- Rapport Emini/Emax : 0,43

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cette installation en E7 jusqu'au 09/11/2023 sous réserve d'un accord signé du maire quant à son utilisation en compétition ou du dossier technique d'origine avant le 31/12/2021.

9.2 Confirmations de classement

- **SAVONNIERES – STADE DU BRAY – NNI 372430201**

Cette installation était classée en Niveau E5 (Ed 2014) jusqu'au 22/02/2021.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E6 du 20/09/2021.
Au regard des éléments transmis par la CDTIS faisant suite à la visite de Mr Freulon du 20/09/2021 :

- Eclairement moyen horizontal : 130 lux
- Facteur d'uniformité : 0.45 (0,6 pour E6)
- Rapport Emini/Emax : 0,24

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cette installation en E7 jusqu'au 09/11/2023.

- **MONTLOUIS – STADE EUGENE CHOLET – NNI 371560101**

Cette installation était classée en Niveau E4 (Ed 2014) jusqu'au 26/09/2020.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E5 LED du 02/11/2021.
Au regard des éléments transmis par la CDTIS faisant suite à la visite de Mrs Freulon et Martinière du 02/11/2021 :

- Eclairement moyen horizontal : 252 lux
- Facteur d'uniformité : 0.78
- Rapport Emini/Emax : 0,61

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cette installation en E5 LED jusqu'au 09/11/2025.

- **AVOINE – STADE MARCEL VIGNAUD 1 – NNI 370110101**

Cette installation était classée en Niveau E3 LED (Ed 2014) jusqu'au 17/12/2021
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E4 du 04/11/2021.
Au regard des éléments transmis par la CDTIS faisant suite à la visite de Mrs Freulon et Dutheil du 04/11/2021 :

- Eclairement moyen horizontal : 386 lux
- Facteur d'uniformité : 0.73
- Rapport Emini/Emax : 0,50

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cette installation en E4 LED et transmet à la CFTIS.

- **AVOINE – STADE MARCEL VIGNAUD 2 – NNI 370110102**

Cette installation était classée en Niveau E5 (Ed 2014) jusqu'au 19/12/2021
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E6 du 04/11/2021.
Au regard des éléments transmis par la CDTIS faisant suite à la visite de Mrs Freulon et Dutheil du 04/11/2021 :

- Eclairement moyen horizontal : 177 lux
- Facteur d'uniformité : 0.47 (0,60 mini)
- Rapport Emini/Emax : 0,30 (0,40 mini)

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cette installation en E7 jusqu'au 09/11/2023.

- **BALLAN MIRE – COMPLEXE DE LA HAYE – NNI 370180101**

Cette installation était classée en Niveau E4 (Ed 2014) jusqu'au 14/09/2020
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E5 du 08/11/2021.
Au regard des éléments transmis par la CDTIS faisant suite à la visite de Mrs Freulon et Dutheil du 08/11/2021 :

- Eclairement moyen horizontal : 246 lux
- Facteur d'uniformité : 0.67
- Rapport Emini/Emax : 0,49 **(ATTENTION > 0,5 mini pour E5)**

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cette installation en E6 jusqu'au 09/11/2023 et préconise une révision complète de cet éclairage.

District de Loir-et-Cher

1. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON NATUREL

1.2 Confirmations de niveau de classement

- **MONTOIRE SUR LE LOIR – STADE MUNICIPAL 3 – NNI 411490103**

Cette installation est classée en Niveau A8 jusqu'au 14/12/2021.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en A8 du 01/10/2021.

- Contrôle de Mr Fournillon du 27/09/2021

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en A8 jusqu'au 16/05/2028 (date du 0101).

- **MONTOIRE SUR LE LOIR – STADE MUNICIPAL 4 – NNI 411490104**

Cette installation est classée en Niveau A8 jusqu'au 14/12/2021.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en T6 du 01/10/2021.

- Contrôle de Mr Fournillon du 27/09/2021

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en A8 jusqu'au 16/05/2028 (date du 0101).

- **MONTOIRE SUR LE LOIR – STADE MUNICIPAL 5 – NNI 411490105**

Cette installation est classée en Niveau A8 jusqu'au 14/12/2021.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en T6 du 01/10/2021.

- Contrôle de Mr Fournillon du 27/09/2021

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en A8 jusqu'au 16/05/2028 (date du 0101).

- **ST AMAND LONGPRE – STADE JEAN CLAUDE HERY 2 – NNI 411990102**

Cette installation est classée en Niveau A8 jusqu'au 14/12/2021.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en T6 du 20/09/2021.

- Contrôle de Mr Fournillon du 27/09/2021

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en A8 jusqu'au 16/05/2028.

- **BEAUCE LA ROMAINE – STADE HENRI RAULIN 1 – NNI 411730101**

Cette installation est classée en Niveau 5 (Ed 2014) jusqu'au 13/10/2021.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en T4 du 04/10/2021.

- Rapport de visite de Mr Fournillon du 22/07/2021

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en niveau T4 jusqu'au 09/11/2031.

- **BEAUCE LA ROMAINE – STADE HENRI RAULIN 2 – NNI 411730102**

Cette installation est classée en Niveau A8 jusqu'au 13/10/2021.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en A8 du 04/10/2021.

- Contrôle de Mr Fournillon du 22/07/2021

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en A8 jusqu'au 09/11/2031 (date du 0101).

- **BEAUCE LA ROMAINE – STADE HENRI RAULIN 3 – NNI 411730103**

Cette installation est classée en Niveau A8 jusqu'au 13/10/2021.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en A8 du 04/10/2021.

- Contrôle de Mr Fournillon du 22/07/2021

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en A8 ~~jusqu'au~~ 09/11/2031 (date 0101).

- **ST GEORGES SUR CHER – STADE PAUL BONCOUR 1 – NNI 412110101**

Cette installation est classée en Niveau 5 (Ed 2014) jusqu'au 14/12/2027.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en T6 du 23/09/2021.

- Rapport de visite de Mr Fournillon du 23/09/2021 suite à la construction de vestiaires de 20m² HS – ensemble non totalement clos

Au regard des documents transmis, la CRTIS maintient le classement de cette installation en niveau T6 jusqu'au 14/12/2027.

- **SELLES SAINT DENIS – STADE CHRISTOPHE BEDARD 1 – NNI 412410101**

Cette installation est classée en Niveau 5 (Ed 2014) jusqu'au 21/06/2027.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en T5 du 05/10/2021.

- Rapport de visite de Mr Fournillon du 14/10/2021 suite à la réhabilitation des vestiaires joueurs

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en niveau T4 jusqu'au 21/06/2027.

- **NOYERS SUR CHER - STADE ROBERT BIGOT 1 – NNI 411640101**

Cette installation est classée en Niveau 5 (Ed 2014) jusqu'au 05/02/2025.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en T5 du 03/11/2021.

- Rapport de visite de Mr Fournillon du 03/11/2021 suite à la construction de nouveaux vestiaires

Au regard des documents transmis, la CRTIS maintient le classement de cette installation en niveau T5.

- **NOYERS SUR CHER - STADE ROBERT BIGOT 2 – NNI 411640102**

Cette installation est classée en Niveau A8 jusqu'au 13/10/2021.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en A8 du 03/11/2021.

- Contrôle de Mr Fournillon du 03/11/2021

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en A8 jusqu'au 22/04/2025 (date 0101).

- **NOYERS SUR CHER - STADE ROBERT BIGOT 3 – NNI 411640103**

Cette installation est classée en Niveau A8 jusqu'au 13/10/2021.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en A8 du 03/11/2021.

- Contrôle de Mr Fournillon du 03/11/2021

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en A8 jusqu'au 22/04/2025 (date 0101).

- **NOYERS SUR CHER - STADE ROBERT BIGOT 4 – NNI 411640104**

Cette installation est classée en Niveau A8 jusqu'au 13/10/2021.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en A8 du 03/11/2021.

- Contrôle de Mr Fournillon du 03/11/2021

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en A8 jusqu'au 22/04/2025 (date 0101)

8. AFFAIRES DIVERSES

- **Reçu tableau des migrations – remerciements**

- **PRUNIERS EN SOLOGNE**

Courrier de Mr le Maire, Aurélien Bertrand sur la rénovation de l'éclairage classé actuellement en E7.

- ✓ Demande de dérogation afin d'utiliser l'éclairage existant avant une étude pour un passage en LED pour avril 2022
- ✓ **Penser à l'AP (Dossier photométrique + implantation cotée + H mâts)**

Pris note.

9. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

9.2 Confirmations de classement

- **BLOIS – STADE JEAN LEROI 1 – NNI 410180101**

Cet éclairage est classé E3 (Ed 2014) jusqu'au 29/10/2021
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en niveau E4 du 09/09/2021
Au regard des éléments transmis par la CDTIS faisant suite à la visite de Mr Fournillon du 20/09/2021 :

- Eclairement moyen horizontal : 530 lux
- Facteur d'uniformité : 0.72
- Rapport Emini/Emax : 0,50

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cette installation en niveau E4 et transmet à la CFTIS.

- **CONTRES – STADE HENRI CHARTIER 3 – NNI 410590103**

Cet éclairage était classé E5 (Ed 2014) jusqu'au 18/09/2021
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en niveau E6 du 08/09/2021
Au regard des éléments transmis par la CDTIS faisant suite à la visite de Mr Fournillon du 08/09/2021 :

- Eclairement moyen horizontal : 152 lux
- Facteur d'uniformité : 0.70
- Rapport Emini/Emax : 0,52

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cette installation en niveau E6 jusqu'au 09/11/2023.

- **FAVEROLLES SUR CHER – STADE GUY LANGOU 2 – NNI 410800102**

Cet éclairage était classé EFootA11 (Ed 2014) jusqu'au 10/10/2021
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en niveau E6 LED du 14/09/2021
Au regard des éléments transmis par la CDTIS faisant suite à la visite de Mr Fournillon du 23/09/2021 :

- Eclairement moyen horizontal : 120 lux
- Facteur d'uniformité : 0.60
- Rapport Emini/Emax : 0,40
- Attention, éclairage limite – risque classement en E7

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cette installation en niveau E6 LED jusqu'au 09/11/2025.

- **PRUNIERS – STADE DANIEL BISSON – NNI 411850101**

Cet éclairage était classé E5 (Ed 2014) jusqu'au 24/09/2020
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en niveau E7 du 13/09/2021
Au regard des éléments transmis par la CDTIS faisant suite à la visite de Mr Fournillon du 23/09/2021 :

- Eclairement moyen horizontal : 201 lux
- Facteur d'uniformité : 0.41

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cette installation en niveau E7 jusqu'au 09/11/2025.

- **FOUGERES SUR BIEVRE – STADE MUNICIPAL – NNI 410920101**

Cet éclairage était classé EFootA11 (Ed 2014) jusqu'au 12/10/2021.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en niveau E6 du 31/08/2021.
Au regard des éléments transmis par la CDTIS faisant suite à la visite de Mr Fournillon du 31/08/2021

- Eclairement moyen horizontal : 145 lux
- Facteur d'uniformité : 0.60
- Rapport Emini/Emax : 0,40

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cette installation en niveau E6 jusqu'au 09/11/2023.

- **GY EN SOLOGNE – STADE DANIEL RAULT – NNI 410990101**

Cet éclairage était classé EFootA11 (Ed 2014) jusqu'au 06/10/2021.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en niveau E7 du 04/09/2021.
Au regard des éléments transmis par la CDTIS faisant suite à la visite de Mr Fournillon du 14/09/2021

- Eclairement moyen horizontal : 116 lux
- Facteur d'uniformité : 0.52
- Rapport Emini/Emax :

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cette installation en niveau E7 jusqu'au 06/11/2023.

- **MER – STADE GUIMONT 1 – NNI 411360101**

Cet éclairage est classé E3 (Ed 2014) jusqu'au 15/11/2020.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en niveau E4 du 20/09/2021.
Au regard des éléments transmis par la CDTIS faisant suite à la visite de Mr Fournillon du 28/09/2021

- Eclairement moyen horizontal : 325 lux
- Facteur d'uniformité : 0.75
- Rapport Emini/Emax : 0,58

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cette installation en niveau E4 et transmet à la CFTIS.

- **MONTOIRE SUR LOIRE – STADE MUNICIPAL – NNI 411490101**

Cet éclairage était classé E5 (Ed 2014) jusqu'au 11/07/2020.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en niveau E6 du 28/09/2021.
Au regard des éléments transmis par la CDTIS faisant suite à la visite de Mr Fournillon du 27/09/2021

- Eclairement moyen horizontal : 157 lux
- Facteur d'uniformité : 0.60
- Rapport Emini/Emax : 0,42

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cette installation en niveau E6 jusqu'au 09/11/2023.

- **ROMORATIN LANTHENAY – STADE JULES LADOUMEGUE – NNI 411940101**

Cet éclairage est classé E3 (Ed 2014) jusqu'au 29/10/2021.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en niveau E4 du 21/09/2021.
Au regard des éléments transmis par la CDTIS faisant suite à la visite de Mr Fournillon du 21/09/2021.

- Eclairement moyen horizontal : 450 lux
- Facteur d'uniformité : 0.84
- Rapport Emini/Emax : 0,72

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cette installation en niveau E4 et transmet à la CFTIS.

- **SOINGS EN SOLOGNE – STADE ROGER BRIOLET 2 – NNI 412470102**

Cet éclairage est classé EFootA11 (Ed 2014) jusqu'au 26/10/2021.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en niveau E7 du 01/09/2021.
Au regard des éléments transmis par la CDTIS faisant suite à la visite de Mr Fournillon du 14/09/2021

- Eclairement moyen horizontal : 148 lux
- Facteur d'uniformité : 0.46
- Rapport Emini/Emax :

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cette installation en niveau E7 jusqu'au 09/11/2023.

- **ST LAURENT NOUAN – STADE VICTOR THIVIERGE – NNI 412200101**

Cet éclairage est classé E4 (Ed 2014) jusqu'au 15/11/2019.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en niveau E5 du 23/09/2021.
Au regard des éléments transmis par la CDTIS faisant suite à la visite de Mr Fournillon du 28/09/2021

- Eclairement moyen horizontal : 257 lux
- Facteur d'uniformité : 0.70
- Rapport Emini/Emax : 0,52

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cette installation en niveau E5 jusqu'au 09/11/2023.

- **VINEUIL – STADE MUNICIPAL – NNI 412950101**

Cet éclairage est classé E3 (Ed 2014) jusqu'au 29/10/2020.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en niveau E4 du 09/09/2021.
Au regard des éléments transmis par la CDTIS faisant suite à la visite de Mr Fournillon du 13/09/2021 :

- Eclairement moyen horizontal : 475 lux
- Facteur d'uniformité : 0.74
- Rapport Emini/Emax : 0,51

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cette installation en niveau E4 et transmet à la CFTIS.

- **VINEUIL – STADE MUNICIPAL 2 – NNI 412950102**

Cet éclairage était classé E5 (Ed 2014) jusqu'au 14/09/2021.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en niveau E6 du 09/09/2021.
Au regard des éléments transmis par la CDTIS faisant suite à la visite de Mr Fournillon du 13/09/2021 :

- Eclairement moyen horizontal : 142 lux
- Facteur d'uniformité : 0.64
- Rapport Emini/Emax : 0,42

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cette installation en niveau E6 jusqu'au 09/11/2023.

- **CHATILLON SUR CHER – STADE DES PINS – NNI 410430101**

Cet éclairage est classé EFootA11 (Ed 2014) jusqu'au 20/11/2021.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en niveau E7 du 30/09/2021.
Au regard des éléments transmis par la CDTIS faisant suite à la visite de Mr Fournillon du 30/09/2021.

- Eclairement moyen horizontal : 125 lux
- Facteur d'uniformité : 0.48

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cette installation en niveau E7 jusqu'au 09/11/2023.

- **MONTRICHARD – GYMNASE COMMUNAUTAIRE – NNI 411519902**

Cet éclairage est classé EFutsal 4 jusqu'au 10/12/2021.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en niveau EFutsal 4 du 23/09/2021.
Au regard des éléments transmis par la CDTIS faisant suite à la visite de Mr Fournillon du 23/09/2021

- Eclairement moyen horizontal : 300 lux
- Facteur d'uniformité : 0.61
- Rapport Emini/Emax : 0,40

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cette installation en niveau EFutsal 4 jusqu'au 09/11/2025.

- **SELLES SUR CHER – STADE DES PRESSIGNY – NNI 412420101**

Cet éclairage est classé E4 (Ed 2014) jusqu'au 19/12/2020.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en niveau E6 du 22/09/2021.
Au regard des éléments transmis par la CDTIS faisant suite à la visite de Mr Fournillon du 22/09/2021

- Eclairement moyen horizontal : 210 lux
- Facteur d'uniformité : 0.68
- Rapport Emini/Emax : 0,41

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cette installation en niveau E6 jusqu'au 09/11/2023.

- **ST GEORGES SUR CHER – STADE PAUL BONCOUR – NNI 412110101**

Cet éclairage est classé EFootA11 (Ed 2014) jusqu'au 25/11/2021.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en niveau E7 du 23/09/2021.
Au regard des éléments transmis par la CDTIS faisant suite à la visite de Mr Fournillon du 23/09/2021

- Eclairement moyen horizontal : 104lux
- Facteur d'uniformité : 0.40
- Rapport Emini/Emax :

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cette installation en niveau E7 jusqu'au 09/11/2023.

- **BLOIS – GYMNASE ERIC TABARLY – NNI 410189905**

Cet éclairage est classé EFutsal 4 jusqu'au 16/12/2021
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en niveau EFutsal 4 du 04/10/2021.
Au regard des éléments transmis par la CDTIS faisant suite à la visite de Mr Fournillon du 14/10/2021 :

- Eclairement moyen horizontal : 401 lux
- Facteur d'uniformité : 0,78
- Rapport Emini/Emax : 0,61

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cette installation en niveau EFutsal 4 jusqu'au 16/12/2025.

- **BILLY – STADE REMY LEVEQUE 1 – NNI 410160101**

Cet éclairage est classé E6 (Ed 2014) jusqu'au 06/11/2021.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en niveau E6 du 01/10/2021.
Au regard des éléments transmis par la CDTIS faisant suite à la visite de Mr Fournillon du 30/09/2021 :

- Eclairement moyen horizontal : 195 lux
- Facteur d'uniformité : 0.64
- Rapport Emini/Emax : 0,40

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cette installation en niveau E6 jusqu'au 09/11/2023.

- **LA CHAUSSEE ST VICTOR – STADE PIERRE CHARLOT – NNI 410470101**

Cet éclairage est classé E5 (Ed 2014) jusqu'au 05/10/2021.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en niveau E6 du 04/10/2021.
Au regard des éléments transmis par la CDTIS faisant suite à la visite de Mr Fournillon du 18/10/2021 :

- Eclairement moyen horizontal : 139 lux
- Facteur d'uniformité : 0.60
- Rapport Emini/Emax : 0,41

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cette installation en niveau E6 jusqu'au 09/11/2023

- **LA CHAUSSEE ST VICTOR – STADE JEAN GOURAULT 2 – NNI 410470102**

Cet éclairage est classé EFootA11 (Ed 2014) jusqu'au 05/10/2021.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en niveau E6 du 04/10/2021.
Au regard des éléments transmis par la CDTIS faisant suite à la visite de Mr Fournillon du 13/10/2021 :

- Eclairement moyen horizontal : 143 lux
- Facteur d'uniformité : 0.71
- Rapport Emini/Emax : 0,53

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cette installation en niveau E6 jusqu'au 09/11/2023.

- **VEUZAIN ONZAIN – STADE CHARLES DIARD 2 – NNI 411670102**

Cet éclairage est classé EFootA11 (Ed 2014) jusqu'au 13/11/2021
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en niveau E6 du 10/09/2021.
Au regard des éléments transmis par la CDTIS faisant suite à la visite de Mr Fournillon du 20/09/2021 :

- Eclairement moyen horizontal : 113 lux
- Facteur d'uniformité : 0.7

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cette installation en niveau E7 jusqu'au 09/11/2023.

1. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON NATUREL

1.1 Classements initiaux

- **ORLEANS - GYMNASE DE LA SOURCE – 452349915**

Cette installation n'est pas classée.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire pour un classement en Futsal 2 du 07/10/2021

- ✓ Rapport de visite effectué par Mrs Desoeuvres et Joubert du 05/10/2021
- ✓ Arrêté Préfectoral du 06/01/2009
- ✓ Commission de sécurité du 29/10/2020
- ✓ Plan de l'équipement

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en niveau Futsal 2 et transmet à la CFTIS.

1.2 Confirmations de niveau de classement

- **CHATILLON SUR LOIRE – STADE MUNICIPAL – NNI 450870101**

Cette installation était classée en Niveau 5 (Ed 2014) jusqu'au 18/04/2019.
Dans la migration, cette installation n'était plus classée donc mise en T7 au 01/07/2021
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en T6 du 15/09/2021

- ➢ Contrôle de Mr Jojon du 15/09/2021

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en niveau T5 jusqu'au 18/04/2029.

- **MONTCRESSON – STADE MUNICIPAL – NNI 452120101**

Cette installation était classée en Niveau 6 (Ed 2014) jusqu'au 01/06/2019.
Dans la migration, cette installation n'était plus classée donc mise en T7 au 01/07/2021.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en T6 du 23/09/2021

- ➢ Contrôle de Mr Chevy du 23/09/2021

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en niveau T6 jusqu'au 01/06/2019.

- **BAULE – STADE MUNICIPAL – NNI 450240101**

Cette installation était classée en Niveau FootA11 (Ed 2014) jusqu'au 03/07/2019.
Dans la migration, cette installation n'était plus classée donc mise en T7 au 01/07/2021.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en T7 du 18/10/2021

- ➢ Contrôle de Mr Gossec du 18/10/2021

Au regard des documents transmis, la CRTIS confirme le classement de cette installation en niveau T7 jusqu'au 03/07/2029.

9. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

9.2 Confirmations de classement

- **ST PRYVE ST MESMIN - STADE DU GRAND CLOS – NNI 452980101**

Cet éclairage est classé E3 (Ed 2014) jusqu'au 25/01/2020.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en niveau E3 du 25/10/2021.

Au regard des éléments transmis par la CDTIS faisant suite à la visite de Mr Gossec du 18/10/2021 :

- Eclairement moyen horizontal : 373 lux (600 lux mini pour E3)
- Facteur d'uniformité : 0.72
- Rapport Emini/Emax : 0,57

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cette installation en niveau E4 et transmet à la CFTIS.

- **PROCHAINE REUNION le 14 décembre à la Ligue.**
- **DOSSIER A RECEVOIR avant le 8 décembre.**

Le Président CRTIS
Alain DESOEUVRES

Le Secrétaire de séance
Guy MALBRAND

Publié le 30/11/2021